

Règlement du concours « Gagne une visite gratuite la zone-éco »

1. Organisateur du concours

Le concours est organisé par la MRC de La Haute-Yamaska, ci-après désignée « l'Organisateur ».

2. Prix

Le prix à remporter est une visite gratuite de la Zone-Éco à Cowansville et de sa plateforme de compostage, incluant le transport en autobus. Deux (2) classes seront sélectionnées au hasard pour remporter ce prix.

3. Durée du concours

La date limite de participation est le 27 septembre à 23 h 59.

4. Conditions de participation

Pour participer au concours, les classes doivent :

1. Être inscrites dans une école primaire du territoire de la MRC de La Haute-Yamaska.
2. Écrire un courriel à glauzierhudon@haute-yamaska.ca démontrant qu'elles ont effectué au moins une activité de la trousse scolaire disponible au www.troussebienjeter.ca.

5. Sélection et annonce des gagnants

Deux (2) classes gagnantes seront sélectionnées au hasard parmi toutes les participations valides reçues.

Les classes gagnantes seront contactées par courriel à l'adresse fournie lors de l'inscription au concours.

Les classes gagnantes auront un délai de 72 heures pour répondre et confirmer leur participation. Si aucune réponse n'est reçue dans ce délai, une autre classe gagnante sera sélectionnée.

6. Éligibilité

Le concours est ouvert à tous les cycles du primaire des écoles situées sur le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska.

7. Conditions générales

En participant au concours, les participants acceptent de se conformer au présent règlement et aux décisions de l'Organisateur, qui sont finales et sans appel.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler le concours en cas de force majeure ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté.

Les informations personnelles recueillies dans le cadre du concours seront utilisées exclusivement pour les besoins de celui-ci et ne seront pas partagées avec des tiers sans le consentement des participants.

8. Limitation de responsabilité

L'Organisateur ne peut être tenu responsable de toute erreur, omission, interruption, suppression, défaut, retard dans les opérations ou la transmission, vol ou destruction ou accès non autorisé aux inscriptions, ou altération des inscriptions.

9. Acceptation du règlement

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Pour toute question ou information supplémentaire, veuillez contacter l'Organisateur à l'adresse suivante : glauzierhudon@haute-yamaska.ca.

MRC de La Haute-Yamaska